

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces,	la ligne....	30
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 1<sup>er</sup> AOUT

## UN DESCENDANT DU GRAND CARNOT

L'un des fils du Président de la République est officier. On écrit en ce moment l'histoire de tous les régiments de l'armée française. Le lieutenant Carnot a été chargé de celle du 27<sup>e</sup> de ligne, où il sert. Il paraît qu'il n'est point pour la théorie du bloc, et voici comment, à propos du 27<sup>e</sup> de ligne, il juge la période révolutionnaire :

« Peu à peu, dit-il, le peuple, enivré de ses libertés nouvelles, échappant à la main de ses législateurs, va dépasser leur noble but, et la Révolution tombera dans ces excès qui resteront une tache sur l'histoire de la France. »

Le *Radical* se montre très indigné et il traite dédaigneusement de « jeune écrivain d'occasion » M. Carnot fils.

« Ces excès, ajoute-t-il, pour lesquels le jeune lieutenant montre tant de sévérité, ont été approuvés par son bisaïeul Lazare Carnot. L'organisateur de la victoire et son œuvre jugés de cette façon par son arrière-petit-fils, voilà qui est grotesque. Le nom de Carnot est intimement lié à la Révolution française : voilà ce que le fils de M. le Président de la République n'eût pas dû oublier. »

Il est bien certain que si Lazare Carnot n'avait pas fait partie du Comité de Salut public, il serait resté parfaitement inconnu et sa dynastie n'occuperait pas en ce moment au palais de Fontainebleau les petits appartements du roi Louis XV. Tous les Carnot nés ou à naître font partie du bloc et n'ont pas le droit d'en sortir, à moins de rendre les galons. Telle paraît être du moins l'opinion du *Radical* et des radicaux.

Le passage des troupes de la marine à la guerre, qui était imminent la semaine dernière, est maintenant ajourné jusqu'à la rentrée des Chambres que M. de Freycinet s'est au dernier moment décidé à consulter.

Le texte, préparé au ministère de la guerre, devait être signé par M. de Freycinet avant son départ pour Aix-les-Bains.

Mais à la dernière heure, alors que le décret était sur le point d'être renvoyé à l'Élysée, certaines influences ont agi très énergiquement auprès de M. Carnot, qui a obtenu du président du conseil l'ajournement de toute décision définitive.

Comme à Plaisance où plus de 900 ouvriers, et à Montparnasse près de 4,000, étaient accourus prendre fait et cause pour les sœurs expulsées, le gymnase Pascaud, rue de Vaugirard (quartier Saint-Germain-des-Prés) était, mardi, le théâtre d'un nouvel et plus éclatant triomphe pour le comité de réintégration.

Près de 2,500 personnes acclamaient le président, M. Emile Adam : « Vous qui savez vouloir, soyez le chef de ce grand mouvement populaire, qui s'opère dans la capitale du monde civilisé, pour sauver les immortels principes d'humanité, de justice et de liberté. Voilà vos soldats. Ils se rangent, par cohortes toujours grossissantes. Conduisez-les rapidement à la victoire », s'est écrié l'abbé Garnier, dont la puissante éloquence avait comme électrisé cette houleuse assemblée, qui répondit aussitôt par un tonnerre d'applaudissements.

Quel spectacle imposant et surtout instructif pour les laïcistes de voir le peuple de Paris, sous l'empire de la parole de ce prêtre vraiment remarquable, s'organiser par milliers, pour faire rendre aux pauvres malades, à tous ceux qui souffrent, la miséricordieuse sœur de charité.

LA FLOTTE FRANÇAISE  
A Cronstadt

Saint-Petersbourg, 31 juillet.

Hier, au déjeuner offert dans la forteresse de Cronstadt par les officiers d'artillerie, l'amiral Gervais, après avoir porté un toast à l'empereur, à l'impératrice et aux grands-ducs Wladimir et Michel Nicolaïevitch, a dit :

« Je bois à la santé de la brillante armée russe, et je lui souhaite de tout cœur de se couvrir de nouveaux lauriers, si Dieu l'appelait à défendre sa patrie ! »

Répondant ensuite au toast de l'amiral Brylkin à la marine française, l'amiral Gervais s'est exprimé ainsi : « Au nom de l'armée et de la marine françaises, merci ! »

L'enthousiasme des convives était indescriptible.

Au moment où les convives se sont séparés, il tombait une pluie torrentielle. L'amiral, ayant laissé son imperméable à bord, a endossé le paletot du général russe, ce qui a soulevé un enthousiasme général.

L'amiral Gervais a dîné à l'ambassade de France.

Il reçoit continuellement de tous les points de la Russie des lettres lui exprimant les plus profondes sympathies pour la France.

L'amiral Gervais et plusieurs officiers supérieurs de l'escadre partiront mardi pour Moscou. La municipalité leur offrira à dîner, dans le pavillon impérial de l'Exposition.

Il dîneront chez M. de Kergardec, capitaine de frégate en retraite, consul général de France, puis reviendront à Cronstadt pour le départ définitif.

L'escadre du Nord mouillera le 19 à Cows.

L'amiral Gervais dînera le 20 à Osborne, chez la reine Victoria.

## COMMENTAIRES RUSSES

Un rédacteur du *Nouveau Temps* résume ainsi qu'il suit les impressions recueillies pendant la journée passée à bord des navires français :

« Les marins français, dit-il, depuis l'amiral Gervais jusqu'au dernier matelot, sont maintenant persuadés que la France et la Russie pourraient absolument compter l'une sur l'autre dans le cas où les circonstances les obligeraient à nouer ensemble une combinaison politique analogue à la triple alliance. »

« Les officiers supérieurs, toutefois, expriment cette conviction en termes réservés, tandis que les simples marins ne se gênent point pour la formuler ouvertement. »

Très typiques ces paroles d'un marin adressées au journaliste en question (elles sont imprimées en français dans le *Nouveau Temps*) : « Maintenant que la Russie et la France sont ensemble, qu'on vienne donc s'y frotter, mille millions de bombes ! »

Parmi les discours prononcés au banquet de l'Hôtel de Ville de Saint-Petersbourg, en l'honneur de la flotte française, on a surtout remarqué les paroles du général Dournow : « Les Français, a-t-il dit, ont brûlé Moscou : les Russes ont pris Paris. Plusieurs fois Français et Russes ont été adversaires ; ils n'ont jamais été ennemis. »

Le général a terminé en portant un toast bruyamment acclamé à l'armée française.

## NOUVELLES MILITAIRES

## LES CHEVAUX ÉTRANGERS

Il y a une quinzaine de jours, M. de Freycinet, ministre de la guerre, a adressé à M. Paulmier, député du Calvados, en réponse à une réclamation que ce dernier lui avait fait

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

## II

A part une porte en ogive, percée dans un mur délabré et un puits curieusement sculpté, rien ne restait du monastère ancien appelé le Prieuré. Le manoir, élevé sur l'emplacement de l'abbaye, à son tour était devenu vieux. C'était une maison de vastes proportions, coiffée d'énormes toits tachetés de lichens. Le propriétaire actuel y laissait croître, sans réprimer leur ardeur de sève, toutes sortes de pousses vivaces, lierre, clématites, glycines ; cette verdure jetait un voile riant sur la teinte grise des murs épais, défilant le vent de mer et l'assaut des bourrasques.

En ce moment un rayon de soleil mettait en lumière le Prieuré, et les yeux de Conan se portèrent vers une fenêtre enguirlandée de clématites. M<sup>lle</sup> Bruc s'appuyait sur le balcon, et les deux jeunes gens échangeaient un amical sourire : mais lui la regardait avec ce rayonne-

ment qui illuminait tous ses traits, quand il la revoyait même après une courte absence. Marcelle était une véritable enfant de dix-huit ans, avec de grands yeux limpides ; à la lettre, on y voyait courir les idées, et ils étaient bien un peu traitrés, ces grands yeux où l'on pouvait lire à livre ouvert. Avec ses traits fins, sa taille élégante, jamais on n'eût deviné que M<sup>lle</sup> Bruc était la fille de cet homme, lourd d'aspect, qui s'avancait vers Conan, la main tendue. Ses yeux, surmontés d'épais sourcils, lui donnaient, au premier abord, l'air fort dur ; mais son sourire détruisait vite cette impression. L'homme était là, tout entier, dans ce sourire, bon et loyal avant tout, mais aussi capable d'une répartie rapide, d'une raillerie mordante. On sentait l'homme bon sous l'homme brave, l'homme qui avait toujours affronté froidement les périls de sa rude profession, prêt à tout faire pour réussir, hormis une indécatesse ; à tout tenter pour grossir la dot de Marcelle, mais qui fût mort plutôt que de s'enrichir par des moyens déshonnêtes.

— Bonjour, Conan, cria-t-il de sa voix forte, qu'il adoucissait en s'adressant à son jeune ami. Que c'est aimable à toi de te joindre à nous pour ma fête. Je n'ai que peu d'a-

mis ; mais des vrais, des solides... Et ta mère, comment va-t-elle ?

En parlant il entraînait le jeune médecin dans le vaste salon lambrissé de chêne, où se trouvait rassemblée la *compagnie*, comme disait M. Bruc dans son rustique langage.

Car Pierre Bruc n'avait pas toujours été le riche propriétaire du Prieuré, et, avec la prospérité, son langage ne s'était pas raffiné. Il avait toujours le même accent brusque et familier ; ses expressions pittoresques sentaient le terroir. Tel on l'avait connu autrefois, tel on le retrouvait à l'apogée de sa fortune. Après toute une adolescence de travail opiniâtre, Pierre Bruc, riche de quelques milliers de francs, économisés sou à sou, avait acheté une part de navire, puis deux, puis trois, puis le navire entier. L'ambition lui était venue ; la chance était pour lui. Il semblait que le marin eût le don de divination, et quand il mettait à la voile, on était sûr que le succès était là.

Tout à tour il avait fait le commerce des bois du Nord, et celui des ivoires et des perles ; il avait exploré la mer Baltique, puis poussé vers le Sud, vers la Chine, le Japon, l'Hindoustan. Jamais son navire n'eût une avarie sérieuse. Jamais il ne fut pris dans une mau-

vaise affaire. Par des prodiges d'énergie le marin avait acquis une des plus belles fortunes du pays, et, pour la grossir encore, il s'était fait armateur.

Devenu veuf, il avait renoncé à la mer le jour où Marcelle avait quitté le couvent. Il jouissait justement de l'estime de tous ; c'était un bon chrétien, ami des pauvres, employant d'une manière admirable une fortune légitimement gagnée.

Tous s'étaient levés à l'arrivée du docteur, et les plus cordiales poignées de mains s'échangeaient. Pierre Bruc, pour ce dîner de fête, avait tenu à s'entourer de tous ses parents. Elle était nombreuse cette parenté, et occupait divers degrés de l'échelle sociale, depuis un petit marchand de drap jusqu'à un notaire en lunettes d'or. Pierre Bruc avait le culte de la famille ; son opulence ne l'avait pas rendu fier ; il connaissait trop le fort et le faible de la vie, ses misères et sa grandeur pour avoir de l'orgueil. En somme, tous des braves gens que ces Bruc !

L'un d'eux, ayant accaparé Conan, allait lui commencer le récit détaillé d'une douleur rhumatismale, quand il s'aperçut que le docteur ne l'écoutait guère. L'attention du jeune

parvenir à l'occasion de récentes acquisitions de chevaux étrangers, la lettre suivante :

« Monsieur le député,

En réponse à la question que vous avez bien voulu m'adresser, j'ai l'honneur de vous informer que l'achat de 39 chevaux « faits » qui vient d'être effectué en Angleterre a été motivé par les besoins exceptionnels de l'Ecole de Saumur, dans laquelle de nombreux emprunts avaient été pratiqués depuis peu de temps.

Le service des remontes, après une étude approfondie, a estimé que ces achats seraient moins coûteux en Angleterre qu'ils ne l'eussent été en France, et tous les renseignements s'accordent à montrer que le prix moyen du cheval fait a procuré réellement un économie de 400 à 500 francs au Trésor.

J'ajoute toutefois que mon attention a été portée sur l'obligation d'opérer à l'avenir par un renouvellement plus graduel des ressources de Saumur. J'ai donné des ordres pour que, désormais, au lieu de laisser en quelque sorte s'accumuler les déficits de cet établissement, on eût soin de les combler chaque année, de manière à n'avoir qu'un petit nombre de chevaux faits à la fois à réclamer au marché français. On peut espérer ainsi que les ressources nationales suffiront à nous alimenter sans accroissement de prix. »

#### LE COMITÉ DE CAVALERIE

On dit que le comité de cavalerie, réuni sous la présidence de M. le général Loizillon, commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée, a fait choix de l'ancien sabre des cent gardes pour l'armement de toutes les troupes à cheval.

Dans la même séance, le comité a de nouveau réclamé la substitution de la tunique au dolman pour l'habillement des régiments de dragons.

M. de Freycinet avait, au préalable, demandé l'avis des colonels de dragons. De tous les chefs de corps, celui du 21<sup>e</sup> régiment, à Saint-Omer, aurait été seul à ne pas approuver, pour les dragons, le même uniforme que pour les cuirassiers.

#### ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE CONCOURS DE 1891

Les candidats à l'Ecole spéciale militaire inscrits dans les départements, reconnus admissibles aux épreuves orales du premier degré et qui ont demandé à subir ces épreuves à Paris, sont prévenus qu'ils devront être rendus, le samedi 8 août prochain, à sept heures moins un quart du matin, au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, pour répondre à l'appel de leurs noms.

Le général Henri Oudinot de Reggio, qui vient de mourir à Versailles, était sorti de Saint-Cyr en 1842 dans la cavalerie. Nommé

général de brigade en 1870, il fut mis en retraite en 1884.

Il s'était fait remarquer par sa brillante conduite dans les campagnes d'Afrique et pendant la guerre contre l'Allemagne.

Il avait épousé, le 6 avril 1864, M<sup>lle</sup> Marguerite de Faviers, fille du baron de Faviers. Il ne laisse pas d'enfants.

Le défunt était le grand-oncle du duc et de la duchesse de Reggio, née de La Haye de Cornemont.

Ses sœurs sont la veuve du baron Hainguerlot, la marquise de Vesins et M<sup>me</sup> veuve Perron.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 juillet 1891.

En opposition avec ce qui a eu lieu tous ces temps-ci, la Bourse de Paris qui conservait une grande fermeté pendant que la situation des places étrangères laissait à désirer, faiblit au contraire au moment où l'état des marchés tend à s'améliorer. Le 3 0/0 baisse à 94.97 ; le 4 1/2 0/0 au contraire est en avance à 106.05. Le fait s'explique par l'empressement de bon nombre d'acheteurs de dégager leurs positions avant l'heure réglementaire de la liquidation.

Les établissements de crédit suivent la même impulsion, la faiblesse domine.

La Banque de Paris reste à 758.75, la Société Générale à 482.50. Le Crédit Foncier à 1,240 et le Crédit Mobilier à 332.50.

Rien de particulier à signaler sur le Crédit Foncier de Tunisie qui consolide tranquillement sa situation, sans donner lieu pour le moment à aucune affaire de spéculation.

L'action Immeubles de France est ferme à 475. C'est un cours d'attente qui a des chances d'être prochainement dépassé ; son dividende qui se maintient depuis longtemps à 25 francs assigne à ce titre des cours plus élevés.

Les Chemins Economiques sont demandés à 413. — Marché en Banque. — L'obligation Linarès à Almería est ferme à 245. A ce prix l'arbitrage de bon nombre de titres similaires étrangers en faveur de l'obligation Linarès à Almería est tout indiqué.

La Banque des Intérêts Catholiques offre au public 10,000 obligations de la Compagnie Parisienne de Glace transparente au prix avantageux de 92.50 avec un intérêt annuel de 5 fr.

### Chronique Locale ET DE L'OUEST

#### L'Exposition de Saumur

La Commission de l'Exposition faisait appel, ces jours derniers, à la bonne volonté de cent capitalistes s'intéressant à l'œuvre et qui formeraient entre eux un capital de garantie de 10,000 fr. reposant sur un chiffre équivalent d'entrées.

Cet appel a été entendu, et le chiffre total souscrit à ce jour s'élève à 12,200 fr. La souscription est donc close, et aucun obstacle ne s'oppose maintenant à la mise à exécution du programme arrêté par la Commission.

Les membres de la Commission remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur donner une telle preuve de confiance, et coopérer ainsi au succès de l'Exposition.

Le Commissaire général,  
POTTIER.

Voici la liste des souscripteurs :

MM.	
Vinsonneau, rue d'Orléans, 62,	400
Liénard, rue Dupetit-Thouars,	400
D <sup>r</sup> Bontemps, rue de la Petite-Douve,	400
Bourguignon, rue d'Alsace,	400
Simon, rue d'Orléans, 79,	400
Chaussepied fils et gendre, rue d'Orléans, 71,	400
P. Fouché, rue d'Orléans, 65,	100
Tocheport, rue d'Orléans, 54,	100
Abellard, rue d'Orléans, 78,	100
Mauriceau-Delaunay, négociant,	400
A. Delaunay, négociant,	4,000
Coutard,	4,000
Pottier, Les Rigaudières,	4,000
Bouteau, entrepreneur,	400
Bodin, président du Tribunal civil,	400
Petit-Salmon,	4,000
Anonyme, à Varrains,	400
Richard, vétérinaire, rue Saint-Jean,	400
Ardouin, architecte, rue de Bordeaux,	400
Marchand, à Allonnes,	400
Bertrand, à Varrains,	400
Milon, libraire,	400
Haran, conseiller général,	400
D <sup>r</sup> Peton, rue du Temple,	400
Boret, négociant, rue Saint-Nicolas,	400
Maxwell, procureur de la République,	400
Sabatier, rue Saint-Jean,	500
Ach. Girard, négociant,	200
Martin-Lemé, maître d'hôtel,	100
Doguerneau, rue du Petit-Versailles,	100
Emile Jagot, rue d'Alsace,	100
Liverani, place de la Bilange,	200
Pallu, rue d'Orléans,	400
Baligand, rue de Poitiers,	400
Bouju, Saint-Lambert,	100
Combiér, rue Beaurepaire,	100
Marquoy, rue de Lorraine,	200
Sourdeau, sur les Ponts,	400
D <sup>r</sup> Gaudrez, Montreuil-Bellay,	100
Florisson, rue d'Orléans,	4,000
Perrault, président du Comice, Meigné,	400
Bloudeau, rue d'Orléans,	400
L. Bonneau, Saumur,	500
Berger, député, Saumur,	400
Javard, libraire, Saumur,	400
J. Coutard, coiffeur, Saumur,	400
Gouin, horloger, Saumur,	400
Marcheval, Saumur,	400
A. Petit, Saumur,	400
Favaron, Saumur,	400
Salmon-Humeau, Saumur,	400
Germain, Café de la Paix,	400
Lorphelin, Café du Commerce,	400
Daviau-Raynal, Bazar Universel,	400

Huard, route de Varrains,	100
A. Common, Hôtel de la Paix,	100
Perdreau, Bazar du Progrès,	100
Dutour, rue du Portail-Louis,	100
Andrieux, Epicerie, rue Saint-Jean,	100
Poignand et Léger, Bazar Parisien,	100
Goblet-Mahoudeau, épicier, 2, rue de l'Abreuvoir,	100
Bidault-Roussel, rue de Bordeaux,	100
	12,200

#### Exposition canine

La Commission de l'Exposition a décidé, dans sa séance du 30 juillet, qu'une exposition canine aurait lieu le samedi 12 septembre, de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

Les animaux seront amenés dès 9 heures du matin au bureau du Commissaire général qui en prendra le signalement. Un bulletin sera délivré au conducteur qui devra le présenter au Jury au moment de l'examen. Aussitôt le bulletin délivré, les animaux seront conduits à la place qui leur sera désignée et les conducteurs devront les y veiller jusqu'à la fin de la journée.

Les frais de garde, de nourriture et d'installation sont à la charge exclusive des exposants.

Les exposants sont invités à se faire inscrire dès à présent en écrivant à M. le Commissaire général de l'Exposition.

Des récompenses consistant en diplômes de prix d'honneur, de grand prix, de 1<sup>er</sup> prix, de mention honorable seront accordées par le Jury aux animaux les plus méritants.

#### FÊTE DE SAINT DOMINIQUE

A l'occasion de la fête de saint Dominique, patron des chapeletiers, l'association de Notre-Dame du Travail assistera à une messe solennelle qui sera célébrée en l'église Saint-Pierre, demain dimanche 2 août, à 11 heures. Plusieurs amateurs aussi sympathiques que dévoués ont bien voulu prêter le concours de leur talent pour l'exécution de morceaux de musique et de chant pendant cette messe.

Le soir, à 4 heures, à Notre-Dame des Ardilliers, M. l'abbé Garnier prononcera le panégyrique de saint Dominique. — Salut solennel.

#### CONFÉRENCE DE L'ABBÉ GARNIER

SUR LE REPOS DU DIMANCHE

Nous rappelons que demain dimanche, à 2 heures, aura lieu, quai de Limoges, 12, dans l'ancien chantier Imbert, la conférence publique et contradictoire de M. l'abbé Garnier sur le REPOS DOMINICAL.

Au dernier moment, nous apprenons qu'un de nos concitoyens, très beau parleur du reste, se propose de réfuter M. l'abbé Garnier.

Nous en sommes d'autant plus heureux que cet incident vaudra à M. l'abbé Garnier un nouveau succès oratoire.

homme se concentrait sur Marcelle. Elle entra, en ce moment, jolie avec sa taille élancée, sa physionomie douce et sérieuse. Elle avait la pureté des traits jointe à l'élégance des formes. Et, avec cela, si instruite, si admirablement élevée : Pierre Bruc avait tenu à ce que sa fille apprit la musique, la peinture. C'était son orgueil, la beauté et la science de Marcelle.

Si le cœur du jeune médecin battait avec force, celui du père s'épanouissait de bonheur, tandis que l'enfant lui offrait, pour cadeau de fête, une petite aquarelle représentant le Priuré.

— Que c'est joli, mignonne, tout à fait réussi... Et tu as dessiné cela pour moi... en cachette... O mon cher trésor !

L'aquarelle passait de main en main, et chacun s'exclamait.

— Un vrai talent !... Marcelle dessine comme une artiste.

Et Pierre Bruc et Conan Ploël ne trouvaient rien d'exagéré à ces chaleureux compliments. Marcelle souriait, jolie à ravir dans sa toilette bleu pâle.

Les souhaits de fête s'échangeaient. L'armateur embrassait, tour à tour, sur les deux joues, les cousins et les cousines ; ses bras

arrondis pouvaient à peine suffire à contenir les fleurs offertes.

— Quel parterre ! faisait-il de sa voix joyeuse ; mes amis, vous me comblez. Conan, dis à ta mère que sa rose thé est exquise... Tiens, regarde comme elle s'harmonise avec le teint de Marcelle.

Avec dextérité, il piquait la fleur dans les cheveux blonds de la jeune fille ; ses doigts robustes se faisaient agiles pour parer l'enfant chérie.

— Allons, mes amis, à table, reprit gaiement l'armateur ; si mes narines ne me trompent pas, je sens un fumet qui m'annonce que tout est cuit à point.

En effet, la porte du salon s'ouvrait, et la servante malouine, la robuste Jeannette, parut en disant de sa voix décidée :

— Capitaine, le dîner est paré.

« Paré » est, en langage maritime, synonyme du mot prêt ; si bien que, d'un commun accord, tous les convives se levèrent. La partie masculine de la compagnie arrondit le bras ; les dames, le sourire aux lèvres, posèrent gracieusement la main sur l'appui si galamment offert et le cortège pénétra dans la salle à manger.

L'armateur guidait la marche, et Conan Ploël s'avancé, heureux de sentir la main de Marcelle appuyée sur son bras.

Pierre Bruc, d'un geste aimable, indiquait à chacun de ses hôtes la place qui lui était destinée, et Conan remarqua, avec ivresse, que son couvert était voisin de celui de Marcelle. L'armateur ôta le béret de laine qui ne le quittait jamais ; d'un ton grave et recueilli, selon l'usage des bons chrétiens, il dit le *benedicite* ; puis, avec le consentement unanime des convives, il replaça ledit béret sur son épaisse chevelure.

— Que voulez-vous, mes amis, une vieille habitude. Dans les longues nuits de quart, quand le vent souffle avec fureur, et que les lames vous inondent, le marin enfonce son béret sur les deux oreilles ; il est son défenseur contre le gros temps et les rhumes ; il devient son ami ; on ne se quitte plus.

Et, avec un gai sourire, Pierre Bruc consolida le bonnet bleu.

— Que c'est bon pour un vieux rouleur de mers de passer la Saint-Pierre entouré de toute sa famille. C'est la première fois que j'ai ce bonheur. Ah ! le vent peut siffler ; là-bas, au large, il peut faire gros temps ; j'en ai fini

pour jamais avec ces angoisses-là, fini avec les nuits noires et sinistres, avec toutes ces épouvantables de la mer, qui font blémir les plus vaillants. La dot de Marcelle est gagnée, une belle dot, je vous assure, qui grossira encore avec les navires que j'ai sur le chantier.

(A suivre.)

### MARCHÉS

BRISSAC, 30 juillet

Froment, d.-déc., 3 80. — Seigle, 2 50. — Orge, 2 50. — Avoine hiver, 2 fr. ; été, 1 80. — Noix, 2 75. — Foin, la charretée (1,050 kil.), 400 fr. — Paille, 45 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 40. — Œufs, la douzaine, » 80. — Vin rouge la barrique, 410 fr. — Vin blanc, 115 fr.

BEAUFORT, 29 juillet

Froment, d.-déc., 3 30. — Seigle, 2 40. — Avoine, 1 80. — Foin, la charretée, 100 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 05. — Œufs, la douzaine, » 80. — Vin rouge, 410 à 200 fr. — Vin blanc, 120 à 140 fr.

LONGUÉ, 30 juillet

Froment, d.-déc., 4 fr. — Seigle, 2 60. — Méteil, 2 70. — Orge, 2 50. — Avoine, 1 90. — Noix, 4 fr. — Pommes de terre, 1 fr. — Foin, la charretée, 105. — Paille, 50. — Beurre, le demi-kil., 1 40. — Œufs, la douzaine, » 85.

## La Distribution des Prix A SAINT-LOUIS

Ecrire un compte rendu de la distribution des prix de l'Institution Saint-Louis de Saumur, n'est-ce pas vouloir redire que le nombre des amis de cette maison s'en va grandissant chaque année? A Saumur, on aime Saint-Louis : cette institution est devenue, on peut dire, un des besoins de notre ville et des environs : on estime le digne supérieur qui la dirige et tous ceux qui l'aident de si grand cœur à remplir sa tâche difficile. Voilà pourquoi, mercredi dernier, se pressait dans la cour du collège une foule aussi nombreuse que brillante, venue de notre cité saumuroise sans doute, mais aussi de toute la contrée et des régions voisines de la Touraine et du Poitou qui chaque année envoient à Saint-Louis bon nombre de leurs enfants. Nous distinguons sur l'estrade d'honneur : MM. le général Michel, divisionnaire en retraite; Couscher de Chamfleury, conseiller d'arrondissement; le comte de Dreux-Brézé; de la Guillonnière; MM. les curés de Saumur, M. le chanoine Rogeron, M. le Supérieur de Saint-Urbain d'Angers, M. le curé-doyen de Bourgneil, M. l'abbé Kieffer, curé d'Andlau, chanoine honoraire d'Angers, ami intime de M<sup>r</sup> Freppel.

Comme les années précédentes, un grand nombre d'ecclésiastiques du diocèse et des diocèses voisins sont venus donner à l'Institution la preuve de leur sympathie. Comme les années précédentes aussi, un grand nombre d'anciens élèves attestent, par leur présence, le bon souvenir qu'ils ont gardé de leur séjour à Saint-Louis.

La distribution était présidée cette année par M. le chanoine Grimault, vicaire général. Si la privation a été pour nous bien grande de ne pouvoir entendre la parole éloquente de notre illustre évêque, si aimée, si applaudie à Saumur, du moins nous sommes reconnaissants à Sa Grandeur du choix qu'elle a fait en se faisant représenter par un de ses aides les plus dévoués, et l'un des meilleurs amis de l'Institution.

A une heure précise, la musique du collège annonçait l'ouverture de la solennité. Pourquoi ne pas dire tout de suite quelles jouissances musicales nous a procurées M. Halbert? Pour louer dignement le digne professeur de musique de Saint-Louis, il faudrait parler ici non pas seulement des brillants résultats obtenus mercredi, qui ont, à mainte reprise, soulevé les applaudissements de l'assemblée, mais encore des efforts, des soins d'une année entière employée à la formation de jeunes musiciens qui, sous la direction de ce savant et habile professeur, deviennent si promptement les exécutants distingués que nous avons entendus.

M. l'abbé Porcher, professeur d'allemand, vient alors nous entretenir des avantages que présente l'étude de la langue allemande, tant au point de vue du développement de l'esprit des jeunes gens qu'à celui de la formation de leur cœur. L'orateur nous a lui-même résumé son discours : la première partie, dans cette parole de Charlemagne répétée par Brantôme : « Autant de langues l'homme sait parler, autant de fois il est homme »; la seconde, dans ces quelques lignes : « J'aurai atteint mon but, si ces quelques pages pouvaient entretenir votre zèle et votre ardeur pour étudier la langue qui nous occupe, et tous nous serions plus heureux encore, si cette étude servait aussi à procurer en vous, chers élèves, à la religion, des chrétiens plus croyants et plus convaincus, à vos concitoyens des amis plus fidèles, à la patrie des cœurs plus généreux et plus dévoués. » Hâtons-nous de le faire remarquer : ce discours montre bien qu'à Saint-Louis on cherche à faire grandir ensemble dans le cœur des élèves et les qualités de l'esprit et les qualités du cœur, l'amour de Dieu, de la famille, de la patrie, aussi bien d'ailleurs que l'amour des belles-lettres et des connaissances utiles. Nous remercions bien vivement l'orateur des belles et bonnes paroles qu'il nous a fait entendre, en soutenant sans fatigue notre attention jusqu'à la fin.

M. le chanoine Grimault se lève alors, et

nous dit que Monseigneur eût été heureux de répondre à ce discours sur la langue allemande, « que lui-même parle avec la plus grande pureté et la plus grande correction, et que parle aussi maintenant, à regret, son Alsace bien-aimée, devenue, depuis qu'il est notre Père, et pour toujours, la sœur de l'Église d'Angers ». Puis, comme s'il eût craint que nos cœurs n'eussent été gagnés à la langue allemande par le discours de tout à l'heure, M. le vicaire général nous rappelle en termes éloquentes que si c'est pour nous un devoir d'étudier la littérature de nos voisins les Allemands, nous ne devons pas oublier que notre belle langue française, si claire, si précise, si harmonieuse, a depuis longtemps succédé au grec et au latin dans cette prépondérance qui assura dans les temps anciens la domination morale et politique de l'univers entier à Athènes et à Rome, domination qui depuis a passé du trône des Césars sous la tente des guerriers francs, puis aux mains de Clovis, de Charlemagne et de Saint-Louis. C'est la langue française qui a servi à répandre la civilisation chrétienne dont elle est encore tout imprégnée, et à fixer pour jamais les merveilles que Dieu a daigné accomplir par le bras vigoureux des Francs. La thèse était facile, disiez-vous, Monsieur le vicaire général : nos esprits et nos cœurs vous étaient gagnés d'avance; cela est vrai. Mais il est certain aussi que vous avez inspiré à nos cœurs, s'il est possible, un amour plus grand encore pour cette belle langue française que nous avons balbutiée sur les genoux de nos mères, qui fait nos délices à l'heure présente, qui sait aussi faire les délices de la haute société de Berlin, de Vienne et de Saint-Petersbourg.

Nous regrettons de ne pouvoir citer avec plus d'exactitude les paroles de M. le chanoine Grimault. Disons, pour résumer l'impression générale, que ces paroles nous ont charmé d'autant plus que nous avons reconnu en elles quelque chose du grand cœur et de l'éloquence de notre illustre Evêque.

M. le Supérieur proclame ensuite le résultat des examens depuis la session de juillet-août 1890.

On été reçus au baccalauréat ès-lettres :

**Philosophie.**—MM. Amand Bernard, Edmond Gauthier, Eugène Roy, Marcel Roy.

**Rhétorique.**—MM. Marcel Bodet, Adrien de Morineau, Emile Richard, Louis Herpain, Gaston Cesbron.

**Au baccalauréat ès-sciences :** MM. Georges Busson (*assez bien*), Amand Bernard, Eugène Roy, Marcel Roy, Jacques Belbèze, René Mortier, Gaëtan Dubois, Emile Richard.

La lecture du palmarès est continuée ensuite, entrecoupée de gracieux morceaux de musique. Parmi les lauréats les plus heureux, donnons les noms de MM. Emile Richard, prix d'honneur de l'enseignement secondaire classique, Victor Borien, prix d'honneur de l'enseignement secondaire moderne, Georges Hacault, Henri Couzineau, Alexandre Gourin, Jean Raffignac, Gaston Cathelineau, Pierre Cornélis, Raoul Hacault, Henri Le Breecq, Antonin Coudert, Marcel Retiveau, Octave Thibault, Edmond Bignon, Robert Gratien, Xavier Pasquier, Joseph Guichard, Louis Gasnault, Gustave Nouteau, Léopold Guichard, Léon Normand, Léopold Boissard, Georges Basley, Eugène Jalambic, Maurice Brisson, Maurice Roy, Ismaël Chauveau, James Martini, Gontran Finet, Pierre Girard.

### SQUARE DU THÉÂTRE

#### Musique Municipale de Saumur

Concert du Dimanche 2 août 1891,  
à 8 heures 1/4 du soir

##### Programme

1. *Le Lillois*, allégo militaire. . . . . LEROUX.
2. *La Juive*, fantaisie (solo de basse et piston). . . . . HALÉVY.
3. *Valérie*, mazurka de concert. . . . . MEISTER.
4. *Faust*, grande fantaisie. . . . . GOUNOD.
5. *Valse du Couronnement*. . . . . STRAUSS.

Le Chef de musique,

V. MEYER.

Pendant l'incendie d'hier, un pompier, M. Petiot, voulant s'opposer à ce que le propriétaire pénétrât dans sa chambre pour sauver

quelque argent, s'offrit à y aller à sa place; mais, aveuglé tout d'abord par la fumée, il mit la main sur un objet de verre qui se brisa et lui fit une profonde blessure.

Il fut assez heureux cependant pour trouver l'argent qu'il rapportait à M. Hariault.

Soigné aussitôt par le docteur Bontemps, Petiot continua son service, et resta sur le théâtre de l'incendie jusqu'à la fin, malgré la douleur que lui causait sa blessure.

### ÉCOLE D'APPLICATION DE CAVALERIE

#### Concours de 1891

Liste, par ordre alphabétique, des candidats à l'emploi d'aide-vétérinaire stagiaire ayant composé dans les villes de Paris, Lyon et Toulouse admis à subir les épreuves orales.

MM. Barbier, Basset, Beaumont, Bergès, Blandinières, Blot, Bouilloux, Bretegnier, Brocq-Rousseau, Cancel, Cazeneuve, Chantrelle, Chuffart, Coulon, Delaud, Duchet, Ferret, Floquet, Fontaine, Fourcade, Fromonot, Hubert, Lajugie, Lémond, Maignan, Maillard, Martin, Michelin, Penez, Pruneau, Ruelland, Schoumacher, Sergent, Tronette.

NOTA. — Les candidats ci-dessus indiqués qui n'auraient pas obtenu leur diplôme en fin d'année dans les écoles vétérinaires ne seront pas admis à subir les épreuves orales.

### RECORD VÉLOCIPÉDIQUE

M. H. Coullibeuf, consul de l'Union vélocipédique de France, capitaine de route du Vélo-Club Vendômois, nous adresse la lettre suivante, datée de Vendôme, 26 juillet :

« Monsieur le Directeur,  
» J'ai l'honneur de vous informer que je me propose de battre, en tricycle, le record de 24 heures et de 300 kilomètres.

» Le départ aura lieu dimanche 2 août, à 4 heures du matin, au pont de Blois, et l'arrivée aura lieu le 3 août, à 4 heures 30, au pont de Blois.

» Comptant sur votre bon accueil à mon passage dans votre ville et sur votre aide, je vous prie, monsieur, de bien vouloir agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments. »

Voici une partie des points fixés pour la constatation du parcours régulier :

Blois, 4 heures; Tours, 7 h. 03; Langeais, 8 h. 23; Saumur, 11 h. 10, où il prendra un repos de 15 minutes. Les Rosiers, 6 h. 45; Angers, 4 h. 45. Repos de 15 minutes.

RETOUR.—Angers, 5 h.; les Rosiers 6 h. 45; Saumur, 7 h. 40, arrêt de 15 minutes. Langeais, 10 h. 25; Tours, 12 h. 30; Blois, 4 h. 25; Orléans, 8 h. 30. ARRIVÉE à Blois, 1 h. 20.

### CONSEIL DE PRÉFECTURE D'ANGERS

#### Stance du jeudi 30 juillet

La séance a été ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Boulanger, vice-président du Conseil de préfecture.

Le Conseil a rendu un arrêt dans l'action intentée contre l'Etat par les consorts Fourreau, réclamant une indemnité pour le séquestre du canal de la Dive.

L'arrêté déboute les demandeurs de leurs conclusions tendant à l'annulation de l'arrêté attaqué et à la levée du séquestre, et désigne M. Boulanger, vice-président du Conseil, pour procéder à une enquête sur les difficultés qui ont provoqué la mise sous séquestre, sur les faits qui ont accompagné l'application de cette mesure, et, le cas échéant, sur l'ensemble de la gestion du commissaire séquestre comparée à la gestion antérieure des concessionnaires.

Dans le procès intenté à l'Etat par M. Michel, entrepreneur, et relatif à une demande en indemnité pour imprévus et sujétions diverses survenues au cours des travaux de consolidation de la levée du chemin de fer de Tours à Nantes, en aval de Saumur, le Conseil a prononcé un premier arrêté ordonnant une expertise pour laquelle ont été commis MM. Gobleau, agent-voyer en chef; Cheguillaume, ingénieur, et Collet, ingénieur à Paris.

Après avoir prononcé les précédents arrêtés, le Conseil s'est occupé de l'action en indemnité pour dommages causés par suite des travaux d'exhaussement de la rue du Collège, action intentée par M. Sallais, propriétaire, contre la ville de Saumur. Il a entendu la plaidoirie de M<sup>e</sup> de la Vèze, avocat au barreau de

Saumur, pour M. Sallais, et a mis ensuite l'affaire en délibéré. La ville de Saumur n'était pas représentée.

### LA RÉCOLTE EN MAINE-ET-LOIRE

A la dernière session du Conseil d'arrondissement d'Angers, il a été donné lecture d'un rapport de M. le Préfet qui présente la situation comme meilleure qu'on aurait pu le supposer, la récolte de froment s'annonçant comme devant être celle d'une année moyenne.

Quant à la récolte des pommes de terre, qui promettait d'être superbe, elle semblerait un peu compromise par les vers blancs, surtout dans certaines régions. Les orges et les choux ont aussi beaucoup souffert.

### LES VAGABONDS

Le 25 juillet au soir, trois vagabonds se présentaient à la ferme du Bois-Thomas, commune de Durtal, et demandaient à coucher. La cultivatrice, M<sup>me</sup> Lethielleux, ayant répondu qu'elle n'avait aucun local pour les recevoir, ces inconnus l'ont accablée d'insultes, puis se sont retirés avec des menaces.

Le lendemain matin, à 4 heures, on apercevait de loin des flammes qui s'élevaient très haut au Bois-Thomas. C'étaient les étables qui brûlaient. Lorsque l'alarme fut donnée, il était trop tard pour songer à sauver les bestiaux. Huit vaches et un veau ont été carbonisés.

Les pertes subies par la famille Lethielleux dépassent 4,000 fr.; elles sont heureusement couvertes par une assurance.

On attribue ce sinistre aux trois individus que l'on avait vus la veille. On a constaté qu'ils avaient passé la nuit au pied d'une meule de paille. Ils ont laissé sur les lieux un chapeau et une bouteille. Ces pièces à convictions ont été remises à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Les vagabonds, en quittant la ferme du Bois-Thomas, ont été vus prenant la direction de La Flèche. (J. de Maine-et-Loire.)

### État civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 28 juillet. — Emma-Jeanne-Marie Ferré, rue Saint-Nicolas.

Le 29. — Marcel-Antoine-Armand-Ernest Fressinet, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS  
Le Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est  
l'ALCOOL de  
**MENTHE RICQLÈS**  
de  
Recommandé contre les moindres ma-  
laises. Boisson hygiénique et rafraî-  
chissante.  
Préservatif contre les Épidémies.  
Eau de toilette et dentifrice très appréciés.  
Fabr. à Lyon. Maison à Paris, 41, rue Richer.  
Exiger le nom **DE RICQLÈS** sur les flacons.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

#### Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

##### FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 30 le litre  
— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —  
— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

##### VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp  
5 fr. 90 le litre

### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De **A. RIVAUD**

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.  
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODÉT, propriétaire-gerant.

